

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 3 MAI 2018**

L'an deux mil dix huit, le trois mai, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 13

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Sandrine GAYET ; Catherine REAULT ; Lionel FIAT ; Frédéric GEROMIN ; Vincent PELLETIER ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Laurence LEROUX ; Jean-Paul BELLIN ; Martine RITTER  
Procurations : Céline BERNIGAUD à Coralie BOURDELAIN – Alain GUIMET à Frédéric GEROMIN  
Absents : Thierry MAZILLE ; Stéphane MASTROPIETRO

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Coralie BOURDELAIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

**Date de la convocation : 27 avril 2018**

Séance ouverte à 19 heures

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	Demande de subvention pour travaux sylvicoles	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
2	Demande de subvention pour achat desherbeur thermique	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
3	Délibération budgétaire modificative relative au transfert de l'eau et de l'assainissement	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
4	Délibération d'affectation des résultats du budget de l'eau et de l'assainissement à la Communauté de Communes du Grésivaudan	pour contre abstention NPPP	12 0 1 0

La séance est levée à 19h45

Secrétaire de séance,

